



Négociations sur l'Intéressement et la Participation

En ce mois d'avril, vont être effectuées les négociations réglementaires des accords Intéressement et Participation.

Intéressement Teréga SA

L'accord relatif à l'intéressement des salariés est négocié par entreprise. Il doit traduire la volonté de **valoriser la performance collective**, à la fois financière et opérationnelle.

À l'UNSA, nous souhaitons conserver les principes de base de l'accord actuel, à savoir :

- le maintien de critères transverses qui s'appliquent à tous les bénéficiaires;
- le maintien de critères par unités de travail qui sont propres aux objectifs spécifiques de chaque unité, cela permet au management de chaque entité de fixer un challenge personnalisé.

L'accord, signé par l'UNSA en 2022, a donné satisfaction aux salariés de Teréga SA sur sa durée de 3 ans.

Toutefois, dans le cadre de sa renégociation, nous souhaitons que quelques ajustements soient réalisés :

- un système d'intéressement permettant de distribuer jusqu'à 250 points UFIP par salarié;
- une simplification des critères en supprimant la notion de critère bonus.
- le remplacement du critère TFAD par un critère TFAA;
- la réforme du critère relatif au bilan carbone par collaborateur. En effet, celui-ci donne une part importante aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail, ce qui peut conduire à une culpabilisation des salariés pour réaliser correctement leurs missions. De plus, ce critère ne représente qu'une très faible partie des émissions CO2 de Teréga. Il s'agit donc d'étendre le périmètre aux autres types d'émission, bien plus impactants.
- la réforme de la règle de calcul de l'indicateur OPEX qui ne fait qu'inciter les collaborateurs à réduire les dépenses en dessous de ce qui est couvert par la CRE. Cela se traduit d'année en année par une contrainte accrue d'économie et nous discrédite vis-à-vis de la CRE sur le résultat de nos négociations.

Participation

L'accord Groupe précédent en vigueur jusqu'en 2023, privilégiant le taux de présence plutôt que le niveau de rémunération, nous paraît équilibré et juste. Il répond en outre, à notre attachement à un traitement juste et solidaire entre Teréga SA et Teréga solutions.

Nous militons pour sa reconduction en l'état.

Intéressement Teréga Solutions

L'accord relatif à l'intéressement des salariés est négocié aussi au niveau de Teréga Solutions et doit également **valoriser la performance collective**, à la fois financière et opérationnelle.

À l'UNSA, nous souhaitons appliquer les principes de base de l'accord actuel de Teréga SA, à savoir:

- La mise en place de critères transverses qui s'appliquent à tous les bénéficiaires;
- La mise en place de critères qui sont propres aux objectifs spécifiques de chaque BU, pour permettre au management de chaque entité de fixer un challenge personnalisé.

Nous proposerons entre autre une réflexion autour des indicateurs suivants :

- Le chiffre d'affaire : permettant de valoriser la valeur créée
- La maîtrise des engagements OPEX et CAPEX : pour impliquer encore plus les équipes dans la construction des budgets et leurs bonnes exécutions.
- L'atteinte des objectifs des collaborateurs : pour aller vers la réussite collective.
- L'évolution des offres produits : pour dynamiser les propositions des équipes
- La satisfaction client : pour capitaliser et s'appuyer sur les réussites actuelles
- Les actions commerciales multi BUs : pour encourager les synergies entre les BUs
- La dynamique commerciale (réponse à Appel d'offre, présence dans des groupes de travail, participation à des salons) : pour multiplier les opportunités, et progresser dans notre connaissance du marché

Nous serons vigilants à ce que les valeurs soient sincères et partagées.

Nous souhaitons souligner la nécessité d'une reconnaissance accrue de l'engagement des équipes de Teréga Solutions dans la transformation de l'entreprise vers les nouveaux gaz. **Il est essentiel que le montant de l'intéressement soit ajusté en conséquence, afin de refléter pleinement leur contribution exceptionnelle.**

**Moi ça va,
je suis à l'UNSA !**



Pour vous informer, recevoir nos communiqués ou nous rejoindre, contactez Frédérique Braguier

✉ syndicat-uns@terega.fr

🌐 www.unsa-terega.org